



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la préfecture de Nanterre
le 28 OCT. 2021
et publié le 29 OCT. 2021
Le directeur général des services

elle

Direction générale des services

Décision n° 2021-223

Objet : Requête de :

Mme Ursula BERTHON
M. Hervé CLOR
Mme Corine CLOR
Mme Anne CORNELLI
M. Silvano CORNELLI
Mme Jacqueline FORMAN
M. Jean-Patrick JANIN
Mme Florence JANIN
Mme Claude LAFOSSE
M. Jacques LALLEMAND
M. Roger MARTINS
Mme Marylène VINH
M. Louis RIGAUD
Mme Mireille RIGAUD

Tendant à l'annulation du cahier des charges du lotissement du Château de l'Amiral tel qu'approuvé par arrêtés des 10 décembre 2018 et 12 février 2019.

Paiement des honoraires à la SCP DMS Avocats - D.D.A. Avocats

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment son article L.2122-22,

Vu le code de justice administrative,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au maire pour fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires d'avocats,

Vu l'assignation de la Ville à comparaître devant le Tribunal judiciaire de Nanterre à la demande de Mme Ursula BERTHON, M. Hervé CLOR, Mme Corine CLOR, Mme Anne CORNELLI, M. Silvano CORNELLI, Mme Jacqueline FORMAN, M. Jean-Patrick JANIN, Mme Florence JANIN, Mme Claude LAFOSSE, M. Jacques LALLEMAND, M. Roger MARTINS, Mme Marylène VINH, M. Louis RIGAUD, Mme Mireille RIGAUD, en vue de l'annulation du cahier des charges du lotissement du Château de l'Amiral tel qu'approuvé par arrêtés des 10 décembre 2018 et 12 février 2019

Vu le mandat confié à la SCP DMS Avocats - D.D.A. Avocats pour représenter la Ville en justice et la défendre dans le cadre de ce contentieux,

Considérant les prestations réalisées par ce cabinet d'avocats dans le cadre de cette procédure,

DECIDE

De fixer la rémunération de la SCP DMS Avocats - D.D.A. Avocats, 139 boulevard Haussmann 75008 Paris à la somme de 1 920 € TTC correspondant aux prestations effectuées et de procéder au règlement de cette somme.

Fait à Sceaux, le 27 octobre 2021



Philippe LAURENT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe Laurent", is written over the printed name. The signature is stylized and includes a horizontal line at the end.